

A l'occasion des journées J'Large-NGLR 2020 nous vous proposons de satisfaire à votre obligation annuelle de formation en participant à un des programmes de DPC ci-dessous dont vous trouverez les caractéristiques détaillées dans les pages suivantes.

DPC ouverts à la Grande Motte le 15 octobre, DPC d'analyses de pratique avec 2 ou 3h présentiels : 14h-17h

- **Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus, gestion FCV et test HPV : 12142000074**

- Sages-femmes
- Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale
 - Anatomie-cytologie-pathologique
 - Gynécologie médicale
 - Gynécologie médicale et obstétrique
 - Gynécologie obstétrique / Obstétrique
 - Médecins spécialistes en médecine générale
- Médecine générale
- Biologiste

- **Dépistage des Chlamydias et infections sexuellement transmissibles : 12142000072**

- Sages-femmes
- Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale
 - Endocrinologie et métabolismes
 - Endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques
 - Endocrinologie, diabétologie et nutrition
 - Gynécologie médicale
 - Gynécologie médicale et obstétrique
 - Gynécologie obstétrique / Obstétrique
- Médecine générale

DPC ouvert à la Grande Motte le 16 octobre, ATELIERS 3 SESSION 1 DPC d'analyses de pratique avec 2h présentiels : 14h-16h

- **Vaccination périnatale : 12142000078**

- Sage-Femme
- Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale
 - Gynécologie médicale
 - Gynécologie médicale et obstétrique
 - Gynécologie obstétrique / Obstétrique
- Médecine générale

Inscription, Financement et Indemnisation du DPC

ATTENTION : L'inscription à ce DPC est indépendante de celle au Congrès qui doit être effectuée auprès du secrétariat du congrès Comnco : <https://www.jlargo.fr>; email : charlotte@comnco.com

Les dispositions de l'ANDPC concernent les **médecins thésés et sages-femmes, Français**, en exercice libéral ou salarié, installés ou remplaçants.

Pour vous Inscrire au DPC – ATTENTION NOUVELLES REGLES

Nous vous invitons donc à vous rendre directement sur votre compte sur mondpc.fr et de suivre la démarche suivante :

- Cliquer sur « **Recherche d'actions** »
- Dans l'encadré « **Référence de l'action (11 chiffres)** » (en haut à gauche) entrez le numéro de la formation
- Cliquer sur « **Rechercher** » puis sur « **détails de l'action** »
- Descendez en bas de la page et vous pouvez dès à présent vous inscrire en cliquant sur « **s'inscrire** »
- Sur la nouvelle page cliquez sur « **Valider** »

ATTENTION INSCRIPTION AU PLUS TARD LE 09 octobre 2020

Renseignements par mail : secretariat@evalformsante.fr

Ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 (sauf le vendredi après-midi), demandez Elodie : 09 54 23 16 37

- **Pour les LIBÉRAUX** (+ de 50% d'activité libérale)

Les frais de formation sont pris en charge par l'ANDPC sous réserve de disponibilité de votre enveloppe annuelle. (21h/an médecin, sage-femme)

Indemnité versée au médecin selon le nombre d'heure du DPC (voir feuilles suivantes)

- **FMC seule** : 45 €/h en présentiel et 22,50 €/h en non présentiel (internet)
- **Programme intégré** (audit + FMC + audit) : 45 €/h en présentiel et/ou non présentiel

Détail de ces éléments sur <https://www.mondpc.fr/mondpc/forfaitsdpc/19>

- **Pour les SALARIÉS** (+ de 50% d'activité salariée)

Votre inscription définitive est conditionnée à l'acceptation par votre employeur de la prise en charge des frais liés au DPC. Afin d'obtenir son accord, merci lors de votre préinscription de nous indiquer les coordonnées du service chargé du personnel et de sa formation.

Votre inscription sera définitive après retour de la **convention de formation** et de la **facture** pro forma signées par votre employeur. Ce dernier peut obtenir le remboursement des frais engagés par son OPCA si le programme est organisé par un OA labélisé Datadock (ce qui est notre cas).

DPC N° 12142000074

Dépistage du cancer du col de l'utérus dans l'Hérault

Mis en œuvre par l'association EvalFormSanté - Préf. n°53350825535, ODPC 1214

Nous avons choisi de décliner ces dossiers en **programme Intégré** (Formation continue + analyse des pratiques audit) comptant pour 7h de formation (2h présentiel + 5h NP)

Indemnisé 315€ médecin et 264€ sage-femme.

Constitué de 2 étapes : Analyse de pratique et Formation Continue.

1/ Analyse de pratique : Étape 1

- Non présenteielle : saisie d'une grille d'audit clinique en ligne sur vos dossiers (10) en préformation puis sur les patientes vues dans le mois suivant
- Présentielle : **15 octobre 14h-16h**, dont 1h de groupe d'analyse de pratique à partir des résultats de l'audit de vos dossiers. Débat entre les participants et avec les experts. Analyse des écarts par rapport aux recommandations et piste d'amélioration.

2/Formation continue : Étape 2

- Non présenteielle :
 - Envoi par mail d'articles de bibliographie + QCM tests de lecture
 - Cas cliniques en ligne et pré et en post session présenteielle.
- Présentielle **15 octobre 14h-16h** :
 - Recueil des attentes des participants. A partir des cas cliniques sur lesquels les participant auront au préalable réfléchi en individuel
 - A partir de la correction des cas cliniques gestion des FCV anormaux en 1ere intention et la place des différents acteurs dans cette gestion

3/ Évaluation des messages retenus

Réponse en ligne à des QCM en pré et post formation et envoi de la synthèse des réponses et de la correction pour une autoévaluation des modifications de votre pratique.

La participation à l'ensemble des étapes est indispensable à la validation du DPC et à votre indemnisation.

POUR VOUS INSCRIRE :

Préinscription possible sur notre site : <https://www.evalformsante.fr/formations/1412>

Mais inscription définitive sur votre compte mondpc.fr (voir procédure dans l'encadré ci-dessus).

DPC N° 12142000072 :

Dépistage chlamydias et IST et PEC immédiate de la positivité

Mis en œuvre par l'association EvalFormSanté - Préf. n°53350825535, ODPC 1214

Nous avons choisi de décliner ce dossier en **programme intégré** comptant pour 7 h ANDPC (3h présentiel + 4h Non présentiel)

Indemnisé 315 € médecin et 264 € sage-femme

Constitué de 2 phases : Analyse de pratique et Formation Continue.

1/ Analyse de pratique : Étape 1

- Non présenteielle : saisi d'une grille d'audit clinique en ligne sur vos dossiers (10) en préformation puis sur les patientes vues dans le mois suivant
- Présentielle : **15 octobre 14h-16h** dont 1h de groupe d'analyse de pratique à partir des résultats de l'audit de vos dossiers. Débat entre les participants et avec les experts. Analyse des écarts par rapport aux recommandations et piste d'amélioration.

2/Formation continue : Étape 2

- Non présenteielle :
 - Envoi par mail d'articles de bibliographie + QCM tests de lecture
 - Cas cliniques en ligne et pré et en post session présenteielle.
- Présentielle **15 octobre 14h-17h** :
 - Recueil des attentes des participants. A partir des cas cliniques sur lesquels les participant auront au préalable réfléchi en individuel

3/ Évaluation des messages retenus

Réponse en ligne à des QCM en pré et post formation et envoi de la synthèse des réponses et de la correction pour une autoévaluation des modifications de votre pratique.

La participation à l'ensemble des étapes est indispensable à la validation du DPC et à votre indemnisation.

POUR VOUS INSCRIRE :

Préinscription possible sur notre site : <https://www.evalformsante.fr/formations/1412>

Mais inscription définitive sur votre compte mondpc.fr (voir procédure dans l'encadré ci-dessus).

DPC N° 12142000078 :

Les vaccinations périnatales en 2020

Mis en œuvre par l'association EvalFormSanté - Préf. n°53350825535, ODPC 1214

Nous avons choisi de décliner ces dossiers en **programme Intégré** comptant pour 6h ANDPC (2h présentiel et 4h NP)

Indemnisé 270€ médecin et 227€ sage-femme

Constitué de 2 phases : Analyse de pratique et Formation Continue.

1/ Analyse de pratique : Étape 1

- Non présenteielle : saisi d'une grille d'audit clinique en ligne sur vos dossiers (10) en préformation puis sur les patientes vues dans le mois suivant
- Présentielle : **16 octobre 14h-16h** dont 1h de groupe d'analyse de pratique à partir des résultats de l'audit de vos dossiers. Débat entre les participants et avec les experts. Analyse des écarts par rapport aux recommandations et piste d'amélioration.

2/Formation continue : Étape 2

- Non présenteielle :
 - Envoi par mail d'articles de bibliographie + QCM tests de lecture
 - Cas cliniques en ligne et pré et en post session présenteielle.
- Présentielle **16 octobre 14h-16h** :
 - Recueil des attentes des participants. A partir des cas cliniques sur lesquels les participant auront au préalable réfléchi en individuel
 - A partir de la correction des cas cliniques gestion des FCV anormaux en 1ere intention et la place des différents acteurs dans cette gestion

3/ Évaluation des messages retenus

Réponse en ligne à des QCM en pré et post formation et envoi de la synthèse des réponses et de la correction pour une autoévaluation des modifications de votre pratique.

La participation à l'ensemble des étapes est indispensable à la validation du DPC et à votre indemnisation.

POUR VOUS INSCRIRE :

Préinscription possible sur notre site : <https://www.evalformsante.fr/formations/1414>

Mais inscription définitive sur votre compte mondpc.fr (voir procédure dans l'encadré ci-dessus).